



Formation : « Montage d'un dossier cofinancé par le FEADER »

Date : mardi 16 avril 2019

Durée : 09h30 - 16h / Accueil café à 09h15

Lieu : Région Île-de-France - 11 Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris - Salle 61.44

Fiche d'identité :

Titre de la formation	Montage d'un dossier cofinancé par le FEADER
Objectifs	Partager la culture et les règles de base permettant de déposer un dossier FEADER complet --> Mise à niveau et consolidation des acquis
Public cible	Animateurs Natura 2000
Compétences à acquérir	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir appréhender le contexte général du FEADER ; • Connaître les principaux acteurs du PDR et leurs rôles ainsi que la gouvernance locale ; • Savoir comment monter un dossier cofinancé par le FEADER ; • Connaître les principaux points de vigilance.
Durée	1 jour
Formateurs	Agents Région Île-de-France et DRIEE Île-de-France

Déroulé prévu :

Objectifs généraux	Objectifs détaillés	Jour concerné
1 - Connaissances générales : <ul style="list-style-type: none"> • des fonds européens • du cadre réglementaire FEADER 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction européenne et PAC (1^{er} et 2nd piliers) • FEADER, un des fonds européens • Construction du Programme de développement rural • Gouvernance en Île-de-France 	Matin (09h30 - 10h30)
2 - Natura 2000 : grands principes d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Éligibilité : <ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaire - De la demande - Temporelle - Géographique - Respect des grandes dépenses - Commande publique et ODQP 	Matin (10h30 - 11h30)
3 - Cycle de vie d'un dossier Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> • Les grandes étapes de vie d'un dossier • Comment remplir un dossier FEADER • Les documents annexes 	Matin / Après-midi (11h45 - 12h30) (13h30 - 14h30)
4 - Cas pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Restituer les enseignements reçus • Être autonome dans le montage d'un dossier 	Après-midi (14h30 - 15h30)
5 - Contrôles et suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des différents types de contrôles • Les principes du suivi 	Après-midi (15h30 / 16h)